

**DEMANDE DE CONTRIBUTIONS POUR LA
CONFERENCE DE MONTEVIDEO
16-17 OCTOBRE 2003**

Thème de la Conférence :

Promouvoir de la diversité musicale.

Lieu et contexte:

La Conférence se tiendra à Montevideo en Uruguay du 16 au 17 octobre 2003, dans le cadre de l'Assemblée générale 2003 du Conseil international de la musique (CIM).

Cadre:

A l'heure actuelle l'action du CIM se concentre particulièrement sur le renforcement et la mise en valeur de la diversité musicale dans le contexte de la mondialisation. Un programme d'action –*ManyMusics* (Multi-musiques)- a été adopté lors de l'Assemblée générale de 2001. Ledit Programme d'action "ManyMusics" (MMAP) se concentre principalement sur le thème de la diversité dans le domaine de l'éducation et de la production musicales et sur le rôle joué par les politiques culturelles internationales dans le renforcement- ou non - de la diversité musicale aux niveaux local et national.

Son objectif étant de soutenir l'action du MMAP, la Conférence de Montevideo mettra donc l'accent sur la promotion de la diversité dans l'éducation et la production musicales et dans les politiques culturelles internationales. Lors des séances plénières les principaux orateurs se pencheront sur les questions majeures relatives à la diversité dans le domaine musical. La plus grande partie de la Conférence sera consacrée à des groupes de travail qui ne manqueront pas de faire part de leurs préoccupations face à la situation que connaissent ces trois domaines tant aux niveaux local et national qu'international .

Objectifs:

La Conférence aura pour objectifs de :

1. renforcer l'enthousiasme et l'engagement des membres du CIM en faveur de la diversité musicale
2. aider les membres du CIM à mener à bien les changements nécessaires au sein de leurs propres organisations, institutions et environnements afin de promouvoir la diversité musicale , et d'influencer les autres à faire de même
3. encourager les membres du CIM à informer le Conseil exécutif du CIM de leurs initiatives en faveur de la promotion de la diversité musicale et des défis qui se posent à eux
4. favoriser l'échange d'expériences entre les membres du CIM concernant les actions et les projets entrepris pour la promotion de la diversité musicale.

Invitation à présenter des contributions:

Le CIM invite les artistes, étudiants, éducateurs, administrateurs, ainsi que les particuliers en relation avec les organisations et institutions membres du CIM à soumettre des contributions qui seront présentées lors des sessions où se réuniront les groupes de travail . Lesdites contributions prendront la forme soit d'études de cas, soit de documents à débattre, soit de compte rendus de travail de recherche, ou de tout autre texte en rapport avec les objectifs de la Conférence.

Les contributions devront être courtes et leur présentation ne devra pas dépasser les 20 minutes.

Afin que les organisateurs puissent placer les différentes présentations dans les groupes de travail adéquats, il vous est demandé de bien vouloir préciser dans l'entête de votre document à laquelle des six catégories correspond votre présentation:

1. diversité dans l'éducation musicale – questions aux niveaux local/national
2. diversité dans l'éducation musicale – questions internationales
3. diversité dans la production musicale – questions aux niveaux local/national
4. diversité dans la production musicale – questions internationales
5. diversité musicale et politiques internationales – questions aux niveaux local/national
6. diversité musicale et politiques internationales – questions internationales.

Lors de la procédure de sélection ne sera pris en considération qu'un nombre limité de présentations pour chaque catégorie.

Vous pouvez transmettre vos contributions soit par voie électronique soit sous forme papier à
Eli Borchgrevink
eliborch@online.no
telefax: +47 85 02 69 58
adresse postale:
Nesvangen 22, N-1394 Nesbru, Norway
avant le 15 août 2003.

Les textes peuvent être envoyés en espagnol, anglais ou français. Une traduction simultanée dans les trois langues sera fournie lors des différentes sessions de la Conférence.

Sélection :

Toutes les contributions envoyées avant le 15 septembre 2003 seront examinées par les organisateurs de la Conférence qui informeront leurs auteurs des suites qui leur seront données.

Conditions:

Les conditions d'acceptation des contributions sont les suivantes:

- L'auteur doit céder son droit d'auteur au Conseil international de la musique.
- Tous les frais engagés pour la réalisation de la présentation sont à la charge de l'auteur (équipement autre que celui spécifié en-dessous, copies audiovisuelles, impression, etc).
- Les dépenses relatives au transport, à l'hébergement ainsi qu'aux repas, seront également à la charge du participant.
- Les équipements tels que vidéo-projecteur, lecteur de CD, etc, aussi bien que l'assistance technique nécessaire seront mis à la disposition des participants sans frais supplémentaire. Toute demande d'équipements autres doit être spécifiée lors de l'envoi du document de présentation.

Questions:

Toutes les questions relatives aux contributions doivent être adressées à
Eli Borchgrevink
e-mail: eliborch@online.no
téléphone: +47 90 66 84 50
fax: +47 85 02 69 58

Toutes les questions concernant la logistique doivent être adressées à
Fernando Condon
Consejo General de la Música, Uruguay
e-mail: cgm@montevideo.com.uy / sjmcimuy@adinet.com.uy
téléphone: +598 2 915 64 17 / +598 2 900 33 77
fax: +598 2 915 58 15